

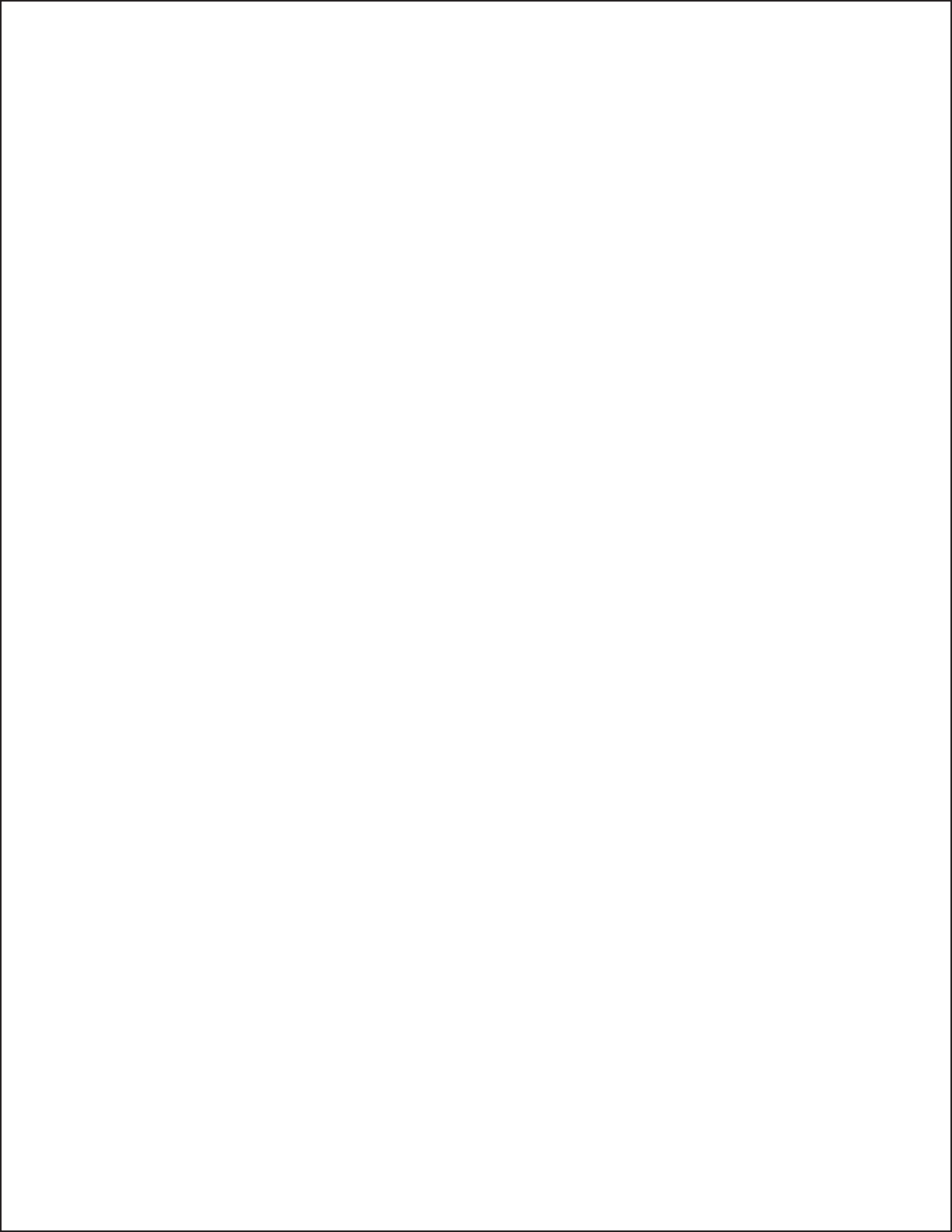


Rapport annuel 2006 du personnel de la CCSN sur le Registre national des sources scellées et le Système de suivi des sources scellées

INFO-0762



Septembre 2007



**Rapport annuel 2006 du personnel de la CCSN sur le Registre national des sources scellées
et le Système de suivi des sources scellées**

INFO-0762

Publié par la Commission canadienne de sûreté nucléaire
Septembre 2007

Rapport annuel 2006 du personnel de la CCSN sur le Registre national des sources scellées et le Système de suivi des sources scellées
INFO-0762 Document

Publié par la Commission canadienne de sûreté nucléaire

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2007

La reproduction d'extraits du présent document à des fins personnelles est autorisée à condition que la source soit indiquée en entier. Toutefois, sa reproduction en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention préalable d'une autorisation écrite de la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

Numéro de catalogue CC171-4/2006F-PDF
ISBN 978-0-662-07122-8

This document is also available in English under the title "Annual CNSC Staff Report for 2006 on the National Sealed Source Registry and the Sealed Source Tracking System".

Disponibilité du présent document

Le présent document est disponible sur le site Web de la CCSN à l'adresse www.suretenucleaire.gc.ca. Pour commander un exemplaire papier en anglais ou en français, veuillez communiquer avec :

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater
Case postale 1046, Succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9
CANADA

Téléphone : 613-995-5894 ou 1-800-668-5284 (au Canada)
Télécopieur : 613-995-5086
Courriel : info@cnsccsn.gc.ca

Table des matières

Résumé	1
1.0 D'hier à aujourd'hui	2
2.0 Description du Registre national des sources scellées et du Système de suivi des sources scellées	2
3.0 Principaux progrès en 2006	3
3.1 Janvier 2006 – Lancement du programme	3
3.2 Mars 2006 – Révision des formulaires de rapport et demande d'inventaire	3
3.3 Avril à juin 2006 – Programme de sensibilisation	3
3.4 Juillet 2006 – Lancement du Système de suivi des sources scellées sur le Web	4
3.5 Partage d'information avec la <i>United States Nuclear Regulatory Commission</i> et l'Institut suédois de radioprotection	4
4.0 Défis et leçons apprises	4
4.1 Formulaires papier	4
4.2 Dates limites de communication des rapports	4
4.3 Problèmes d'uniformisation des données	4
4.4 Non-concordance des activités et des données	5
4.5 Modification et révision de l'homologation des appareils	5
5.0 État du Registre national des sources scellées et du Système de suivi des sources scellées	5
5.1 Inventaire des sources scellées	5
5.2 Conception d'outils informatiques	5
5.3 Documentation interne de la CCSN	6
5.4 Formation du personnel de la CCSN	6
5.5 Utilisation de l'interface Web	6
6.0 Améliorations et objectifs à venir	6
6.1 Mises à niveau et améliorations du Registre national des sources scellées et du Système de suivi des sources scellées sur le Web	6
6.2 Sondage auprès des titulaires de permis soumis au Système de suivi des sources scellées	7
6.3 Formation aux outils, nouveaux et existants	7
6.4 Documentation continue	7
6.5 Vérification de la conformité	7
6.6 Mesures du rendement	7
6.7 Programme sur les importations et les exportations	7
7.0 Statistiques	8
7.1 Permis	8
7.2 Statistiques du Registre national des sources scellées	8
7.3 Statistiques du Système de suivi des sources scellées sur le Web	11
8.0 Conclusion	13

Résumé

Ce rapport décrit les progrès accomplis concernant le Registre national des sources scellées et le Système de suivi des sources scellées de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) pour la période allant du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006. Il s'agit du tout premier rapport annuel sur le Registre national des sources scellées et sur le Système de suivi des sources scellées. Il permet de documenter l'expérience acquise et les leçons apprises au cours de la première année d'exploitation de ces systèmes, de même qu'il donne un aperçu de l'état du programme à la fin de décembre 2006.

La CCSN a élaboré le Registre national des sources scellées et le Système de suivi des sources scellées pour renforcer le contrôle réglementaire des sources scellées radioactives à risque élevé, et ainsi améliorer la sûreté et la sécurité des Canadiens. Le Registre national des sources scellées et le Système de suivi des sources scellées permettent l'instauration d'une surveillance réglementaire des sources radioactives à risque élevé, de leur fabrication à leur évacuation finale. La CCSN les a conçus et mis en œuvre conformément aux dispositions du *Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives* de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). L'AIEA a réparti les sources scellées radioactives en cinq catégories; parmi celles-ci, les catégories 1 et 2 sont considérées les plus à risque.

La CCSN a entrepris d'élaborer le Registre national des sources scellées et le Système de suivi des sources scellées en 2004. Au cours de l'année suivante, l'équipe de projet a conçu le système, établi les exigences logicielles et accumulé les premières données sur les sources scellées radioactives au Canada. La mise en œuvre du Système de suivi des sources scellées nécessitait la modification des permis pour rendre obligatoire la déclaration des transactions de sources radioactives. Au milieu de l'année 2005, le personnel de la CCSN a donc demandé à la Commission de modifier 278 permis mentionnant des sources scellées radioactives à risque élevé. Après avoir informé et consulté les titulaires de permis, la Commission a accepté d'apporter les modifications demandées. C'est ainsi que, le 1^{er} janvier 2006, le suivi des sources est devenu une obligation juridique. De nouveaux employés ont été embauchés pour gérer les aspects techniques et administratifs du programme, ainsi que pour répondre à l'accroissement prévu de la charge de travail.

Le Registre national des sources scellées et le Système de suivi des sources scellées ont évolué tout au long de l'année 2006. Au départ, les titulaires de permis devaient signaler toute transaction de sources par lettre, télécopie ou courriel. Puis, en juillet 2006, le suivi des sources sur le Web a été mis en place. Cinq réunions de promotion de la conformité (Halifax, Laval, Toronto, Red Deer et Calgary) ont ainsi été tenues au cours de la première moitié de 2006 afin de permettre aux titulaires de permis et aux distributeurs de sources de se familiariser avec les nouvelles exigences réglementaires. À partir des commentaires reçus des titulaires de permis, les documents du Registre national des sources scellées et du Système de suivi des sources scellées ont été restructurés afin de rendre les formulaires plus logiques et plus clairs. Au cours de la seconde moitié de 2006, le personnel de la CCSN a travaillé à l'amélioration de l'interface Web et à la planification des activités de vérification sur place.

Le suivi des sources est obligatoire pour les titulaires de permis détenant des sources de catégories 1 et 2. Tout au long de 2006, le Registre national des sources scellées a donc été alimenté grâce aux rapports qu'envoyaient les titulaires de permis pour signaler leurs transactions de sources. Il a également été alimenté, quoique plus progressivement, à mesure que les données concernant les sources de catégories 3, 4 et 5 (risque modéré et risque faible) y étaient entrées. À l'avenir, les renseignements sur les sources de risque modéré à faible qui restent à déclarer seront ajoutés dans le cadre du processus par lequel les titulaires de permis qui ne sont pas soumis au suivi obligatoire présentent leur rapport annuel de conformité en ligne.

À la fin de décembre 2006, le Registre national des sources scellées contenait des données sur 7 150 sources scellées radioactives au Canada. De ces sources, le Système de suivi des sources scellées assurait le suivi de 1 638 sources de catégorie 1 et de 3 920 sources de catégorie 2. Les 1 592 autres sources entrées dans le Registre

national des sources scellées étaient de catégorie 3, 4 ou 5 (risque modéré à faible), donc non soumises à un suivi obligatoire. Le Système de suivi des sources scellées a ainsi permis de consigner plus de 30 000 transactions de sources de tous types tout au long de l'année.

1.0 D'hier à aujourd'hui

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tient à jour un cadre de réglementation concernant la délivrance de permis particuliers pour l'ensemble des sources scellées et des appareils à rayonnement. Les permis pour substances nucléaires et appareils à rayonnement de la CCSN précisent le modèle de source en question, le radionucléide utilisé et la quantité maximale de radionucléides permise pour chaque type d'appareil à rayonnement autorisé. Cependant, en raison d'une pratique courante depuis longtemps au Canada et à l'étranger, le numéro de série des appareils à rayonnement et le nombre d'appareils de chaque type détenus par le titulaire n'y figurent aucunement. Ainsi, un permis n'a pas à être modifié chaque fois que son titulaire décide d'acheter un autre appareil à rayonnement du même type que celui qui y est inscrit.

Un inventaire des sources est régulièrement présenté à la CCSN dans le cadre du rapport annuel de conformité de chaque titulaire de permis. Cet inventaire est examiné par le personnel de la CCSN, mais auparavant, aucune donnée sur le nombre d'appareils à rayonnement de chaque type ni leur numéro de série n'étaient entrés dans une base de données. La CCSN tient à jour une base de données réglementaire contenant une foule de renseignements administratifs et de données sur la délivrance des permis et la conformité des titulaires de permis, mais elle ne consignait aucune donnée sur le nombre exact de sources scellées et d'appareils.

En 2004, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a publié le *Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives*. Ayant assisté aux réunions d'élaboration du *Code*, le personnel de la CCSN s'est aperçu que le suivi des sources, la mise en place d'un registre national de ces sources et la délivrance de permis visant leur exportation faisaient grandement défaut et que ces lacunes devaient être comblées pour rendre les pratiques canadiennes conformes aux dispositions du *Code*. Le personnel de la CCSN a donc entrepris l'élaboration de projets pour aborder ces lacunes, en commençant par le Registre national des sources scellées et le Système de suivi des sources scellées. Le Registre national des sources scellées et le Système de suivi des sources scellées ont été mis en œuvre en janvier 2006.

2.0 Description du Registre national des sources scellées et du Système de suivi des sources scellées

Le Système de suivi des sources scellées est l'outil qui sert à alimenter le Registre national des sources scellées, qui lui constitue la base de données de la CCSN sur les sources scellées radioactives. Les titulaires de permis peuvent signaler toute transaction de sources par courrier, courriel ou télécopie aux administrateurs du Registre national des sources scellées et du Système de suivi des sources scellées de la CCSN. Ils peuvent également utiliser un code d'autorisation émis par la CCSN et un ordinateur muni d'une connexion Internet pour accéder au Système de suivi des sources scellées en ligne et mettre à jour les données sur leurs sources. L'information est aussi actuelle que le permettent les délais de transmission des données requis par le permis (p. ex. la transmission des données dans les deux jours suivant leur réception et sept jours avant tout transfert).

Une fois complet, le Registre national des sources scellées contiendra de l'information sur le nombre et le type de toutes les sources scellées radioactives, de tous les appareils à rayonnement et de tout l'équipement réglementé de catégorie II au Canada. L'AIEA classe les sources scellées en cinq catégories, les catégories 1 et 2 étant les sources à risque élevé. À titre d'exemple de sources de ce type, mentionnons les sources de cobalt 60 utilisées en radiothérapie pour traiter le cancer et les sources d'iridium 192 employées en gammagraphie industrielle. Les sources de catégories 3 et 4 présentent un risque modéré, tandis que celles de catégorie 5 sont à faible risque.

La CCSN a d'abord concentré ses efforts sur les sources à risque élevé (ou à risque important). À la fin de décembre 2006, le Registre national des sources scellées contenait des données sur toutes les sources de catégories 1 et 2 au Canada ainsi que sur certaines sources de catégories 3, 4 et 5 – soit celles qui ont été volontairement déclarées. Des données supplémentaires concernant toutes les sources à risque modéré et faible y seront intégrées d'ici à 2009, alors que les titulaires de permis présenteront leur rapport annuel de conformité.

3.0 Principaux progrès en 2006

3.1 Janvier 2006 – Lancement du programme

Le programme de Système de suivi des sources scellées a été officiellement lancé le 1^{er} janvier 2006. Les titulaires de permis ont commencé à signaler leurs transactions par télécopie, courriel et courrier à l'aide des formulaires distribués en décembre 2005.

3.2 Mars 2006 – Révision des formulaires de rapport et demande d'inventaire

Une révision en profondeur des formulaires de rapport a été effectuée, puis les nouveaux formulaires ont été distribués à l'ensemble des titulaires de permis soumis au Système de suivi des sources scellées en mars 2006. Une demande d'inventaire leur a été transmise à cette occasion afin de mettre à jour les données du Registre national des sources scellées.

3.3 Avril à juin 2006 – Programme de sensibilisation

Entre les mois d'avril et de juin 2006, cinq réunions régionales ont été tenues pour répondre aux questions des titulaires de permis concernant le Système de suivi des sources scellées. Quatre de ces réunions s'adressaient aux titulaires de permis en gammagraphie (Red Deer, Laval, Mississauga et Halifax), tandis que l'autre regroupait les titulaires de permis de l'industrie forestière (Calgary). L'un des principaux objectifs de ces réunions était de veiller à ce que les titulaires de permis comprennent bien la nécessité du système pour des motifs de sûreté et de sécurité. Ceux-ci ont reçu une formation sur la communication des rapports et ils ont bénéficié d'une démonstration du Registre national des sources scellées et de l'interface Web avant sa diffusion.

Des rencontres individuelles ont également été tenues avec les grands distributeurs de sources scellées afin de discuter des questions portant particulièrement sur le rôle spécial qu'ils doivent jouer au sein de l'industrie et du programme de Système de suivi des sources scellées.

3.4 Juillet 2006 – Lancement du Système de suivi des sources scellées sur le Web

Le Système de suivi des sources scellées en ligne a été lancé le 10 juillet 2006. Le portail Internet utilise le système *ePass* du gouvernement du Canada pour permettre aux titulaires de permis d'y entrer en toute sécurité et d'avoir accès à leurs propres données seulement. Pour annoncer la disponibilité de l'interface Web, une trousse d'information contenant une lettre, un CD de démonstration et un code d'autorisation de sécurité a été envoyée en juin à chacun des titulaires de permis soumis au Système de suivi des sources scellées. Bien que la communication de rapports par Internet soit facultative, le but de cette initiative est de réduire l'utilisation de papier et d'améliorer l'efficacité du processus.

3.5 Partage d'information avec la *United States Nuclear Regulatory Commission* et l'Institut suédois de radioprotection

Le 22 août 2006, une réunion d'une journée a été tenue avec des représentants de la *United States Nuclear Regulatory Commission* afin de leur donner un aperçu du programme de Système de suivi des sources scellées et de permettre aux deux parties d'échanger de l'information sur le suivi des sources scellées à risque élevé.

Le 8 novembre suivant, les grandes lignes du Système de suivi des sources scellées ont aussi été présentées à des représentants de l'Institut suédois de radioprotection dans le cadre d'une autre réunion d'une journée.

4.0 Défis et leçons apprises

4.1 Formulaires papier

Selon les commentaires reçus de certains titulaires de permis en gammagraphie, les formulaires de rapport qui leur ont été transmis à la fin de décembre 2005 ne leur permettaient pas de produire les rapports selon leurs besoins. Pour redresser la situation, les formulaires ont été restructurés en y intégrant les modalités présentées à la section IV du permis et en utilisant des termes plus connus des titulaires de permis. Les nouveaux formulaires ont été distribués en mars 2006.

4.2 Dates limites de communication des rapports

Étant donné la nature de leurs affaires, certains titulaires de permis estiment que le délai de sept jours à l'avance pour communiquer un rapport sur les transferts, comme le stipulent les conditions de permis, leur pose problème. Ils mentionnent que les sources doivent parfois être transférées très rapidement et que le respect de cette période d'attente de sept jours pourrait leur occasionner des pertes financières. Pour surmonter cette difficulté, les titulaires de permis peuvent dorénavant demander une exemption de 24 heures en écrivant à leur responsable des permis de la CCSN.

4.3 Problèmes d'uniformisation des données

Au cours des premières semaines d'exécution du programme, plusieurs données non concordantes sur les assemblages de sources scellées en radiographie ont été décelées. Par exemple, le transfert d'un modèle d'assemblage de source scellée « A424-9 » à un permis indiquant « A4249 » échouait en raison du trait d'union manquant, même s'il s'agissait du même numéro de modèle d'assemblage. En mars 2006, des rapports ont été produits pour détecter toute autre incohérence de ce genre, et les données ont été modifiées au besoin.

Le manque d'uniformité des noms et des titres des titulaires de permis (p. ex. J. Smith au lieu de John Smith, M. au lieu de D^e) a également suscité des préoccupations puisqu'il aurait pu entraîner l'émission de plusieurs codes d'autorisation Web à une seule et même personne. La situation a été rapidement corrigée.

4.4 Non-concordance des activités et des données

Plusieurs titulaires de permis ont été incapables de transférer et de recevoir certaines sources parce que la date de référence et les données d'activité qu'ils tentaient d'entrer sur le Web ne correspondaient pas exactement aux données du Registre national des sources scellées. Par exemple, lorsqu'une source inscrite comme étant de 3 000 GBq était transférée à un titulaire de permis qui tentait de la recevoir comme une source de 2 999 GBq, la transaction était refusée. Pour régler le problème, le système a été mis à niveau pour permettre des différences de saisie acceptables de l'ordre de ± 3 %.

4.5 Modification et révision de l'homologation des appareils

Un problème est survenu lorsque, pour des raisons financières, un fabricant a demandé le regroupement de trois homologations d'appareil de gammagraphie (pour trois caméras de conception semblable) en une seule. Dans la base de données, les champs concernant l'assemblage ont donc été modifiés pour que le modèle d'appareil y figure. Par exemple, un modèle d'assemblage auparavant connu sous le nom de « A424-9 » a été modifié en y ajoutant « Delta », soit le modèle d'appareil, devenant ainsi le modèle « (Delta) A424-9 » afin que l'équipement soit correctement défini sur le permis. À cause de cette modification, les titulaires de permis ne pouvaient plus entrer leurs transactions dans le système. Pour régler le problème, des outils logiciels ont été conçus pour que les sources puissent être réattribuées au bon modèle d'appareil dans le Registre national des sources scellées.

5.0 État du Système de suivi des sources scellées et du Registre national des sources scellées

5.1 Inventaire des sources scellées

En décembre 2006, après une première année d'entrée de données sur les sources dans le Registre national des sources scellées, le nombre de sources de catégorie 2 était de 3 920, tandis que le nombre de sources de catégorie 1 était de 1 638, soit un total de 5 558 sources à risque élevé. Il est prévu que ces données changent à mesure que les titulaires de permis modifient leur inventaire de sources scellées. Le Registre national des sources scellées est continuellement mis à jour à mesure que les titulaires de permis déclarent leurs transactions de sources dans le Système de suivi des sources scellées.

5.2 Conception d'outils informatiques

Des outils informatiques, comme ceux servant à créer les codes d'autorisation Web et les rapports de vérification, ont été conçus pour aider le personnel de la CCSN à assurer la gestion quotidienne du programme.

5.3 Documentation interne de la CCSN

Plusieurs procédures ont été établies pour le Système de suivi des sources scellées et sont disponibles au personnel de la CCSN sur le réseau interne de la CCSN. Ces procédures concernent :

- l'entrée de données dans le Registre national des sources scellées;
- les transferts en retard dans le Registre national des sources scellées;
- la production de rapports sur l'historique des sources et des transactions dans le Registre national des sources scellées;
- l'émission d'un nouveau code d'autorisation pour le suivi des sources scellées sur le Web;
- les procédures administratives pour l'émission des codes d'autorisation du Système de suivi des sources scellées;
- la production de rapports d'expiration des permis dans le Registre national des sources scellées.

Les procédures se trouvent également dans le manuel du Système de suivi des sources scellées et du Registre national des sources scellées, qui contient tous les renseignements pertinents sur le programme du Système de suivi des sources scellées. Ce manuel est remis à tous les employés de la CCSN qui en font la demande.

5.4 Formation du personnel de la CCSN

Le personnel attitré de la CCSN est formé à l'utilisation du Système de suivi des sources scellées et à la production des rapports requis.

5.5 Utilisation de l'interface Web

Certains titulaires de permis utilisent fréquemment l'interface Web, mais la plupart présentent toujours des rapports papier. La communication de rapports par l'entremise du Web a atteint un sommet de 16 % des rapports reçus en octobre 2006.

6.0 Améliorations et objectifs à venir

6.1 Mises à niveau et améliorations du Registre national des sources scellées et du Système de suivi des sources scellées sur le Web.

Comme plusieurs problèmes informatiques ont été décelés en 2006, le personnel de la CCSN s'efforce de les régler. Par exemple, les titulaires de permis se sont plaints de la trop grande quantité de données qu'il faut entrer dans les pages Web du Système de suivi des sources scellées, rendant ainsi cette tâche fastidieuse et sujette aux erreurs. En fait, l'interface Web du Système de suivi des sources scellées a été volontairement conçue de façon à exiger l'entrée de ces données pour assurer l'uniformité de l'identification formelle des sources qui sont transférées entre les titulaires de permis. Toutefois, la conception du système a été approuvée avant que la CCSN ne décide d'adopter la technologie d'accès sécurisé *ePass* du gouvernement du Canada pour accéder au Système de suivi des sources scellées. Le recours au *ePass* vient renforcer la sécurité. Les employés de la Direction de la gestion et de la technologie de l'information modifient actuellement l'interface Web, qui comprendra dorénavant des menus déroulants et des listes de sélection et sera d'utilisation beaucoup plus conviviale.

6.2 Sondage auprès des titulaires de permis soumis au Système de suivi des sources scellées

Un sondage auprès des titulaires de permis soumis au Système de suivi des sources scellées est en cours de planification. Ceux-ci seront invités à donner leur avis sur le programme actuel et à mettre en lumière les aspects qui pourraient être améliorés.

6.3 Formation aux outils, nouveaux et existants

Le personnel de la CCSN est formé à l'utilisation des nouveaux outils informatiques du Registre national des sources scellées et du Système de suivi des sources scellées, à mesure qu'ils sont conçus et modifiés.

6.4 Documentation continue

À mesure que les outils sont conçus et modifiés, des procédures seront rédigées, révisées et intégrées au manuel du personnel de la CCSN.

6.5 Vérification de la conformité

Les feuilles de travail utilisées par le personnel de la CCSN pour les inspections de type II ont été modifiées pour tenir compte du suivi exigé dans le Système de suivi des sources scellées. Une formation sera donnée dans tous les bureaux régionaux pour permettre aux inspecteurs d'utiliser les données du Système de suivi des sources scellées lors de leurs visites d'inspection.

6.6 Mesures du rendement

Afin d'évaluer l'efficacité du programme de Système de suivi des sources scellées et l'exactitude des données qui y sont entrées, un projet de mesure du rendement sera mis en œuvre. Le cadre du projet a été rédigé à la fin de 2006 et est actuellement examiné par la direction de la CCSN.

6.7 Programme sur les importations et les exportations

Le personnel de la CCSN travaille à instaurer un programme de délivrance des permis d'importation et d'exportation plus rigoureux, comme l'exige le *Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives* de l'AIEA. Le programme touchera les titulaires de permis autorisés à posséder des sources de catégories 1 et 2.

7.0 Statistiques

7.1 Permis

- Nombre de permis modifiés exigeant l'utilisation du Système de suivi des sources scellées, au 1^{er} janvier 2006 : **278**
- Nombre d'exemptions de 24 heures accordées : **40**

7.2 Statistiques du Registre national des sources scellées

Les statistiques du Registre national des sources scellées englobent tout le programme de suivi des sources et comprennent toutes les sources signalées par courrier, courriel et télécopie, ainsi que les transactions entrées dans le Système de suivi des sources scellées par l'entremise du Web. Les statistiques portent sur tous les types de transactions (transferts, réceptions, importations, exportations, annulations, modifications et nouvelles transactions).

Nota	Statistiques du Registre national des sources scellées, au 31 décembre 2006	
A	Nombre de transactions dans le Registre national des sources scellées en 2006	30 167
B	Nombre de sources inscrites au Registre national des sources scellées (toutes catégories) au Canada	7 150
C	Nombre de sources de catégories 1 et 2 suivies au Canada, au 31 décembre 2006	5 558

Nota :

- A Le nombre total de transactions en 2006 est la somme de toutes les transactions présentées à la figure 1, qui porte sur les transactions du Registre national des sources scellées par type, de janvier à décembre 2006.
- B La figure 2 présente le nombre total de sources signalées à l'étape I du Registre national des sources scellées et du Système de suivi des sources scellées. Elle comprend toutes les sources de catégories 1 et 2 soumises à un suivi obligatoire ainsi que certaines sources de catégories 3, 4 et 5 rapportées par les titulaires de permis dans le cadre de leur inventaire global. À l'étape II du Registre national des sources scellées et du Système de suivi des sources scellées, les sources de catégories 3, 4 et 5 contenues dans la base de données actuelle de la CCSN sur la délivrance des permis seront intégrées. Cette intégration se déroulera au cours des deux prochaines années.
- C Le nombre de sources de catégories 1 et 2 suivies au Canada, au 31 décembre 2006, est la somme des sources de ces deux catégories, tel que présenté à la figure 2.

Figure 1

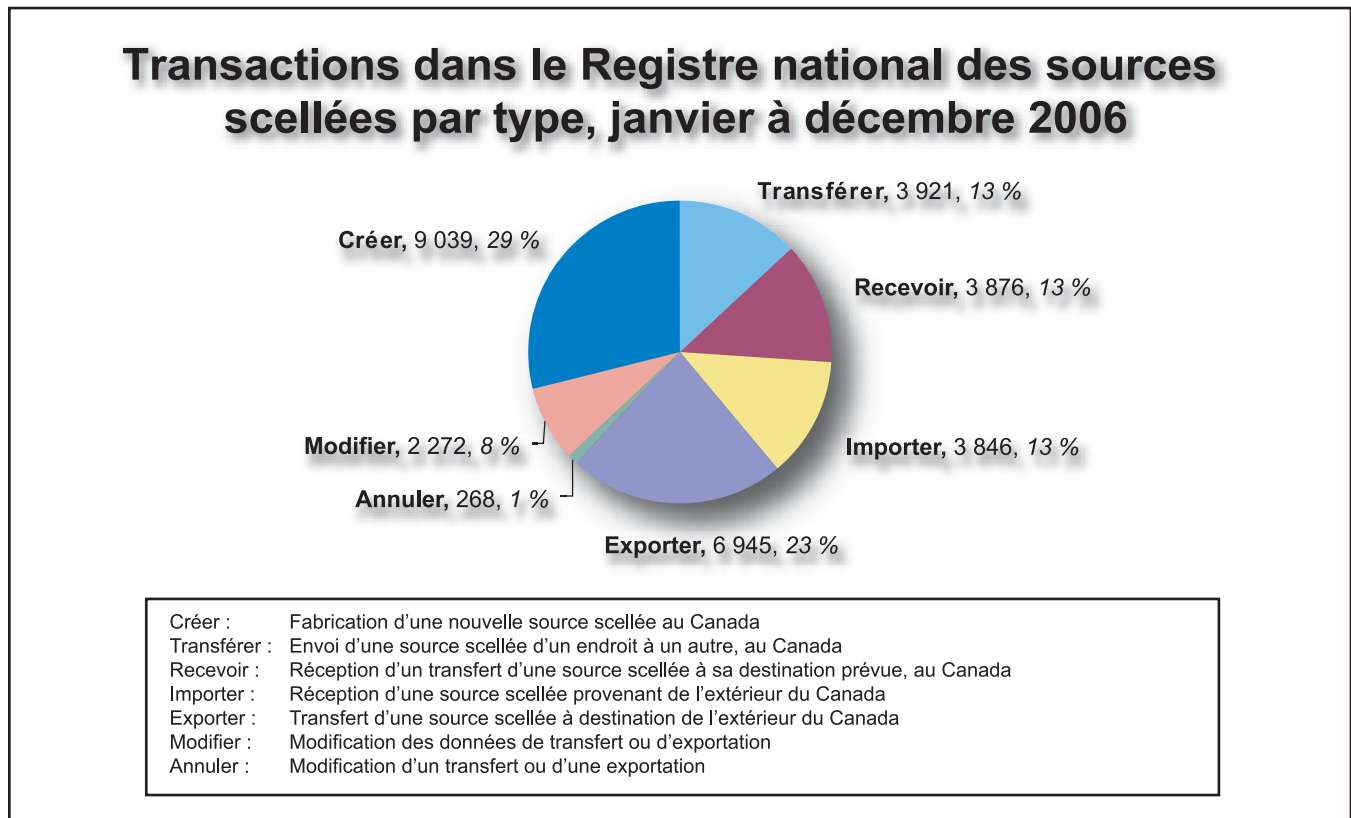


Figure 2

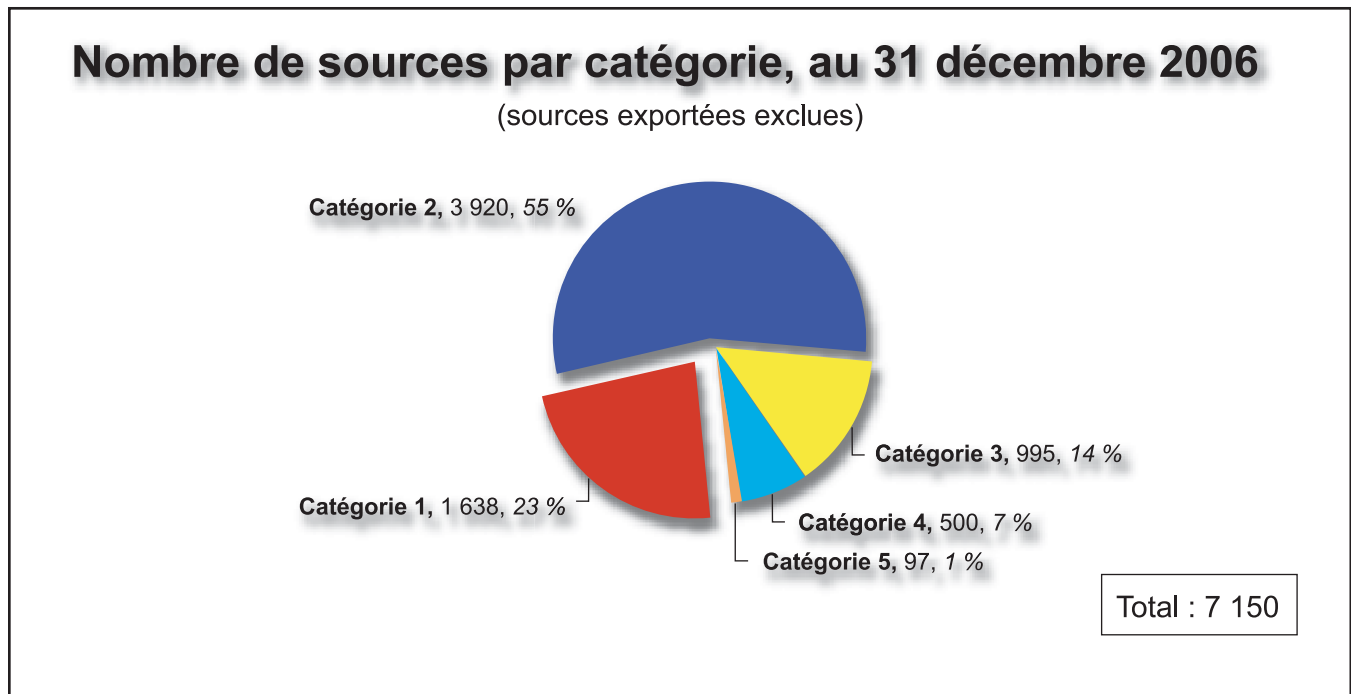
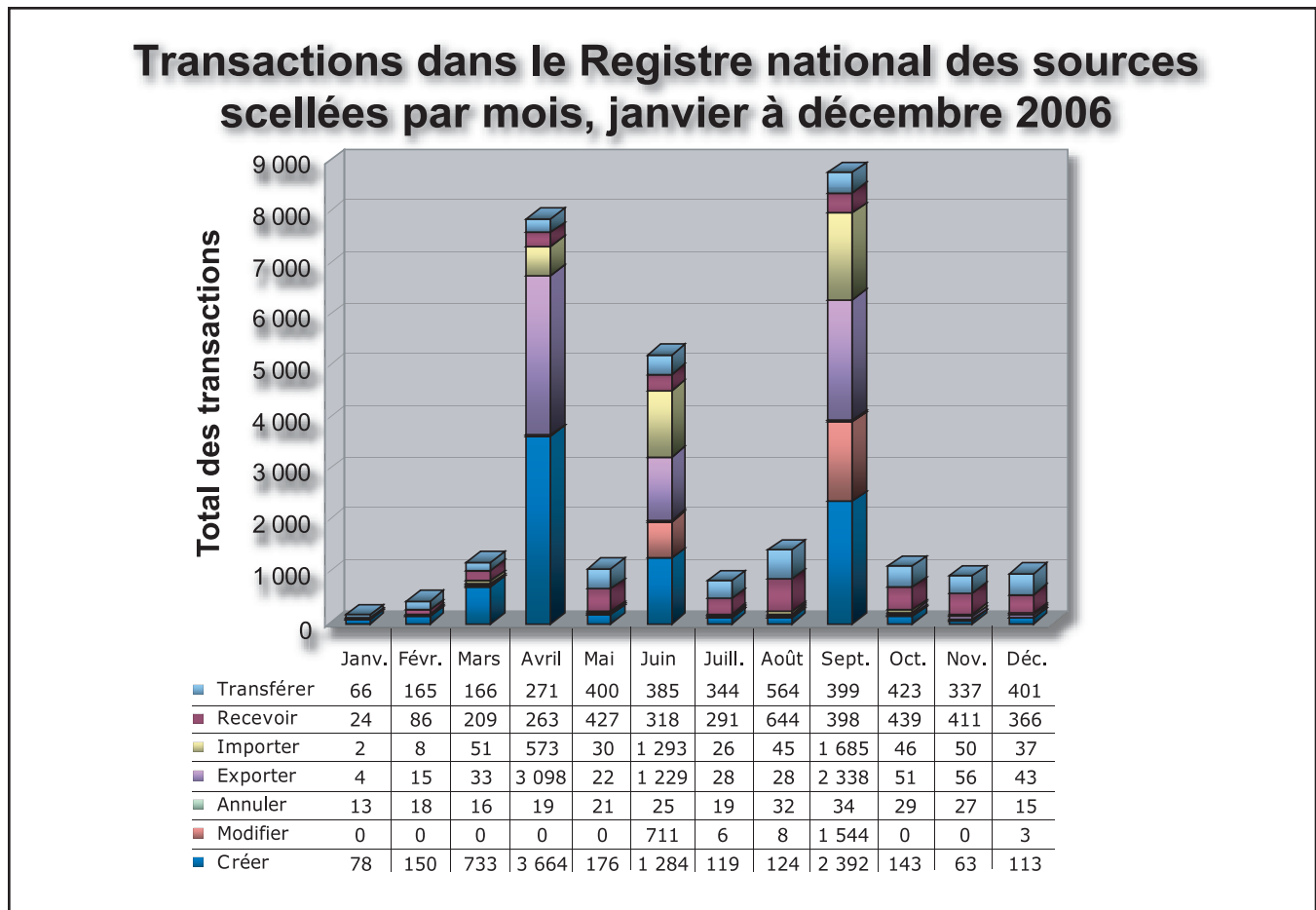


Figure 3



La figure 3, qui porte sur le nombre de transactions du Registre national des sources scellées par mois, de janvier à décembre 2006, présente un nombre de transactions beaucoup plus élevé au cours des mois d'avril, juin et septembre. Cet accroissement est attribuable aux importations et aux exportations (ou les deux à la fois) effectuées par un grand fabricant de sources. Ces chiffres ne correspondent pas au moment où des transactions de ce type prennent place durant l'exercice, mais bien au moment où les données sont entrées dans le Registre national des sources scellées par les employés de la CCSN. Puisque ces transactions sont des importations et des exportations, elles n'ont aucune incidence sur le suivi des sources au pays.

7.3 Statistiques du Système de suivi des sources scellées sur le Web

Les statistiques du Système de suivi des sources scellées sur le Web découlent des statistiques du Registre national des sources scellées et couvrent la période allant de juillet à décembre 2006.

- Nombre de titulaires de permis ayant obtenu un code d'autorisation d'accès au Système de suivi des sources scellées, au 31 décembre 2006 : **278**
- Nombre de titulaires de permis ayant accédé au Système de suivi des sources scellées et effectué au moins une transaction : **57**
- Nombre d'utilisateurs qui sont entrés dans le système (utilisateurs inscrits) : **109**
- Nombre total de transactions individuelles effectuées sur le Web, entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2006 : **841**

Figure 4

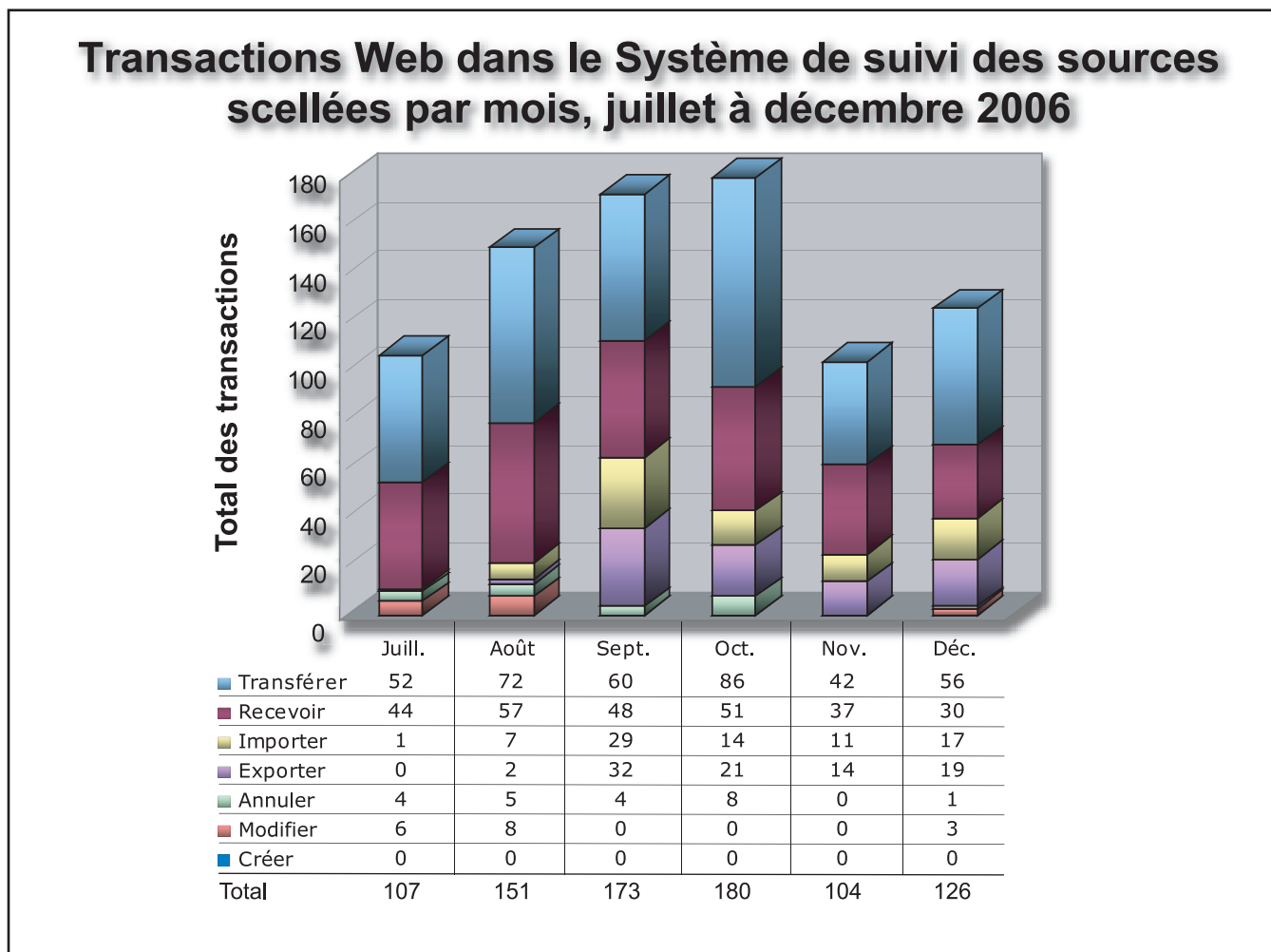
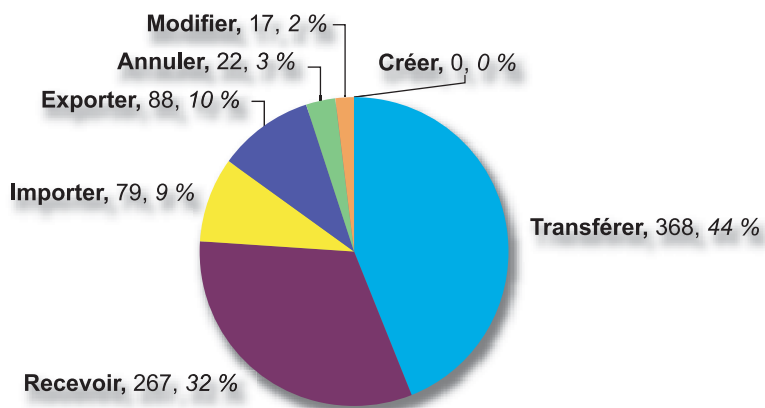


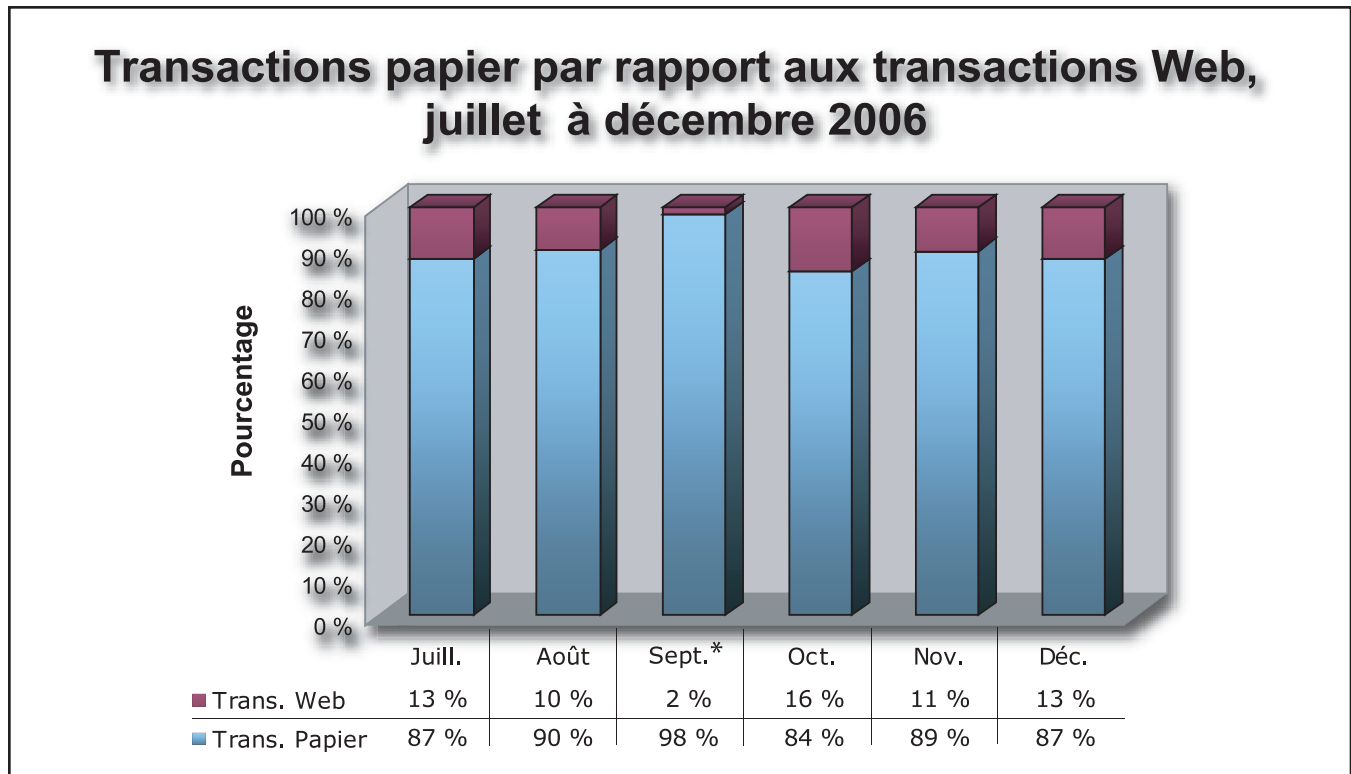
Figure 5

Transactions Web dans le Système de suivi des sources scellées par type, juillet à décembre 2006



Créer :	Fabrication d'une nouvelle source scellée au Canada
Transférer :	Envoi d'une source scellée d'un endroit à un autre, au Canada
Recevoir :	Réception d'un transfert d'une source scellée à sa destination prévue, au Canada
Importer :	Réception d'une source scellée provenant de l'extérieur du Canada
Exporter :	Transfert d'une source scellée à destination de l'extérieur du Canada
Modifier :	Modification des données de transfert ou d'exportation
Annuler :	Modification d'un transfert ou d'une exportation

Figure 6



* Pour le mois de septembre, les « transactions papier » comprennent les dossiers de transaction en lot.

8.0 Conclusion

La Commission canadienne de sûreté nucléaire est le tout premier organisme de réglementation nucléaire indépendant des pays du G8 à se doter d'un Système de suivi des sources scellées sur le Web et d'un Registre national des sources scellées à jour. Le système de suivi contient des renseignements sur la circulation et l'emplacement des sources radioactives à risque élevé au Canada, de leur fabrication à leur évacuation finale. Ce resserrement de la surveillance réglementaire assurée par la CCSN offre aux Canadiens l'assurance qu'elle exerce un contrôle réglementaire étroit en mettant en œuvre et en améliorant continuellement un système comprenant des exigences strictes en matière de sécurité.